

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD
et le CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE proposent

Un nouveau rendez-vous pour les habitants du territoire

Les

permanences



du

Droit

**Confidentielles
et gratuites**

**Assurées par
des juristes**

**Pour connaître
vos droits**

Droit de la famille

Droit pénal

Droit européen

Droit des étrangers

Droit international privé

Délocalisation exceptionnelle

Mardi 2 mars 2021 Mardi 6 avril 2021

Mardi 4 mai 2021

**Au CCAS d'Aramon : Avenue Saint
Martin, 30390.**

Tous les 1^{er} mardis du mois

sur rendez-vous, contact : 04.66.38.10.70

Relais intercommunal des services au public, Remoulins